

RE: Elections municipales : quel futur pour les mobilités actives sur les communes de la CAVBS ?

mardi 17 février 2026 09h58

De : etienneallombert@ecomail.fr <etienneallombert@ecomail.fr>

À : vuvib@mailo.com <vuvib@mailo.com>

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier et pour l'engagement constant de votre association en faveur des mobilités actives sur notre territoire.

Le résultat du Baromètre Vélo 2025 confirme un constat partagé : Villefranche doit progresser significativement pour garantir des conditions de circulation sûres et adaptées aux usages quotidiens du vélo. Notre programme municipal affirme clairement la nécessité de développer les mobilités douces, de sécuriser les déplacements et de rééquilibrer l'espace public au profit des usagers les plus vulnérables.

Il repose également sur un principe structurant : les politiques publiques doivent être construites à partir des besoins exprimés par les habitantes et habitants.

Vous trouverez ci-dessous nos réponses, strictement fondées sur notre programme actuel.

1) De quelle manière allez-vous vous emparer du Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération voté en 2024 ? Comment allez-vous concrètement œuvrer à son déploiement dans votre municipalité (planning, budget, etc.) ?

Notre programme prévoit une meilleure articulation entre la commune et l'Agglomération ainsi qu'un engagement clair en faveur des mobilités actives.

Il ne détaille pas à ce stade un calendrier ou un budget spécifique lié au Plan Vélo communautaire.

En revanche, nous nous engageons à inscrire son déploiement dans un cadre de concertation locale. Nous souhaitons que les priorités d'aménagement soient discutées avec les usagers, les associations et les habitants concernés, notamment à travers les dispositifs de démocratie locale que nous voulons renforcer.

2) Quels axes d'amélioration pourriez-vous apporter à ce Plan ?

Notre analyse du Plan Vélo communautaire adopté en 2024 est claire : s'il constitue un cadre stratégique utile, il demeure aujourd'hui insuffisant au regard des réalités concrètes des déplacements à Villefranche.

Le document présente des orientations générales et un maillage théorique, mais il ne répond pas pleinement aux besoins quotidiens exprimés par les usagers : discontinuités d'itinéraires, carrefours identifiés comme dangereux, absence d'aménagements réellement sécurisés sur certains axes structurants, manque de lisibilité et de cohérence du réseau existant.

Un plan vélo efficace ne peut pas seulement être un schéma d'intention. Il doit partir des trajets réellement empruntés : domicile-travail, accès aux établissements scolaires, aux commerces, aux équipements publics. Il doit intégrer les contraintes spécifiques de notre tissu urbain et les usages constatés.

Nous considérons qu'en l'état, le Plan Vélo ne prend pas suffisamment en compte cette réalité d'usage et qu'il doit être enrichi à partir des besoins exprimés par les habitants et les associations d'usagers.

Notre méthode est simple : partir du terrain, hiérarchiser les priorités à partir des points noirs identifiés et co-construire les aménagements pour qu'ils soient réellement utilisés et sécurisants.

Nous sommes ouverts à examiner avec vous les points faibles identifiés (continuités manquantes, carrefours dangereux, stationnement, signalétique) afin d'orienter les priorités municipales.

3) Quelles sont selon vous les actions prioritaires à mener pour favoriser le développement des mobilités douces ?

Notre programme prévoit :

- Le développement des mobilités actives.
- La sécurisation des déplacements.
- Une attention particulière aux abords des écoles.
- Une requalification progressive de l'espace public.

Nous considérons que les priorités doivent être définies démocratiquement, en identifiant les trajets les plus utilisés et les points de danger signalés par les usagers.

La sécurité et la continuité des parcours doivent guider l'action publique.

4) Comment prendrez-vous en compte les attentes et remontées des usagers sur ces thématiques ? De quelle manière pensez-vous soutenir les acteurs de la société civile dans ce développement ?

Le renforcement de la démocratie locale constitue un axe central de notre programme.

Nous portons notamment la création de **maisons citoyennes**, qui ont vocation à devenir des espaces permanents d'échange, de débat et de co-construction des politiques publiques. Les mobilités, et en particulier les déplacements à vélo, ont toute leur place dans ces espaces.

Notre démarche est claire : les priorités d'aménagement ne doivent pas être définies uniquement de manière technico-administrative. Elles doivent partir des besoins exprimés par les habitants, des usages quotidiens et des difficultés concrètes rencontrées sur le terrain.

Les maisons citoyennes permettront :

- De recueillir les remontées des usagers.
- D'identifier collectivement les points noirs.
- De hiérarchiser les priorités d'intervention.
- De suivre l'avancement des projets.

Nous considérons les associations comme VUVIB non pas comme de simples interlocuteurs consultés ponctuellement, mais comme des partenaires légitimes, porteurs d'une expertise d'usage indispensable.

Même si notre programme ne prévoit pas à ce stade d'instance spécifique dédiée au vélo, nous nous engageons à inscrire les politiques de mobilité dans cette méthode démocratique renouvelée, fondée sur la transparence, la concertation et la co-construction.

5) Quels engagements pouvez-vous prendre pour les mises en conformité légales et les projets d'aménagement attendus ?

Notre programme affirme notre volonté d'améliorer la sécurité des déplacements.

Il ne précise pas de calendrier détaillé concernant les axes mentionnés.

Nous nous engageons toutefois à réaliser, en début de mandat, un état des lieux partagé sur :

- L'application des obligations issues de la Loi d'Orientation des Mobilités.
- La mise en œuvre des double-sens cyclables en zone 30.
- L'avancement des projets structurants.

Cet état des lieux devra être discuté avec les usagers afin de définir un ordre de priorités transparent.

Le développement du vélo ne peut réussir sans une démarche démocratique réelle. Nous souhaitons que les politiques de mobilité soient construites à partir des besoins exprimés par celles et ceux qui se déplacent quotidiennement à Villefranche.

Nous restons pleinement disponibles pour un échange approfondi avec votre association afin d'intégrer vos analyses et propositions dans l'action municipale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Étienne Allombert
Tête de liste – Villefranche Solidaire
Élections municipales 2026



Etienne ALLOMBERT
Conseiller Municipal
Secrétaire de section
Parti Communiste Français
Villefranche-Beaujolais
97 Rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-
Saône
06 75 44 94 95
etienneallombert@ecomail.fr